

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 22 SEPT 2017

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 17 - 8 5 1 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement de onze (11) élèves Conseillers en Gestion des Ressources Humaines, session 2017.

Ce sont :

CONSEILLERS EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1ER	KONE YAYA	02438	B4353791	26/10/88
2°	ZONGO BENJAMIN	65031	B2856286	31/12/86
2°EX	YAMEOGO GÉRARD	02517	B5579299	03/10/87
4°	BAMOGO KOGOBILO	02974	B3179685	01/01/86
4°EX	KONKOBO RASMANÉ	02608	B0572326	06/04/87
6°	OUEDRAOGO KADER	02681	B1384183	02/08/83
6°EX	MAIGA ADAMA SIRAKATOU	02763	B4778737	10/06/86
8°	KABORE KUILGA DAVID	00672	B6463570	25/08/85
8°EX	KOILA HADO GUY	01481	B6849187	12/06/88
8°EX	ZALLE INOUSSA	01606	B0478951	08/01/90
8°EX	SANGARE IBRAHIMA	02379	B2158410	22/09/90

Arrêté la présente liste à 11 admissibles.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1ER	ZALLÉ MADI	02124	B0478942	31/12/90
2°	YONLI HANHOUANI	00601	B3509957	28/12/83
3°	TONDE BOUKARY	00303	B0891396	31/12/91
4°	TRAORE OUMAR	02152	B0708771	17/12/85
5°	ZONGO ABDOUL-AZIZE	00424	B0788338	31/12/88
6°	IDANI BAN-YALA EDMONDE	01153	B1775520	20/11/87

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
7°	PALLO AHANDI BOUBACAR	80001	B2883467	09/06/85
8°	SAWADOGO GALIAM AHMED	01473	B5424230	17/06/85
9°	KORGHO MARCEL	02888	B3482214	31/12/87
10°	TAPSOBA ISSAKA	02236	B0856030	31/12/84
11°	SOME SEGZOU MÈ GASTON	00981	B3289884	27/01/87
12°	ZONGO KISWENDSIDA VICTORIEN BLAISE	01618	B9385336	23/03/84
13°	COMPAORE ADELINÉ	00836	B1474757	18/07/87
14°	SAWADOGO OUSMANE	03157	B6854656	29/01/91
15°	ZONGO YIBOURIN JEAN SEBASTIEN	03216	B1973480	22/01/92

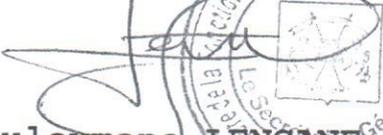
Arrêté la présente liste à 15 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles et ceux placés sur la liste d'attente sont invités à déposer leurs dossiers physiques accompagnés du récépissé d'inscription dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication des résultats à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de Ouagadougou.
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission du candidat ne sera effective qu'après la validation du dossier physique de candidature.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE

